



Le 19 juin 2024

Le Maire de Lézignan-Corbières
Aux membres du Conseil municipal

ASS/GF/II/MG

Chers Collègues,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance du Conseil municipal qui se tiendra :

Le mardi 25 juin 2024 à 18h
Au Palais des Fêtes, avenue Maréchal Foch

Vous trouverez ci-dessous les questions portées à l'ordre du jour, accompagnées en pièces jointes des notes explicatives de synthèse conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Ordre du jour**Fonctionnement des institutions communales**

Désignation de la secrétaire ou du secrétaire de séance

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 28 mai 2024
2. Liste des décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT par délégation du Conseil municipal

Ressources humaines

3. Instauration de l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections (IFCE)

Finances

4. Subventions annuelles aux associations 2024 – (2)
5. Subvention exceptionnelle à l'association sportive du collège Joseph Anglade

Gestion des services publics

6. Rapport sur les travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux 2023
7. Rapports Annuels des Délégués de service public pour l'Eau potable (VÉOLIA) et l'Assainissement (SAUR) pour l'exercice 2023 – Annexes

Gestion du domaine foncier communal

8. Convention de servitude de passage avec ÉNÉDIS sur la parcelle cadastrée BD 0001 Rue Gustave Eiffel – Annexes
9. Convention de servitude de passage avec ÉNÉDIS sur la parcelle cadastrée AB 868 Avenue des Pins – Annexes

Urbanisme et aménagement

- 10. Approbation de la convention cadre pour l'instauration de servitudes d'ancrage sur des façades d'immeubles privés – Annexe
- 11. Avis consultatif du Conseil municipal sur la création d'une chambre funéraire à Lézignan-Corbières

Éducation, animation et jeunesse

- 12. Règlement du fonctionnement des services scolaires et périscolaires – Annexe
- 13. Convention d'habilitation informatique « structures » concernant la mise en ligne sur le site monenfant.fr de données relatives aux établissements et services référencés sur le site – Annexe

Questions diverses

Je vous prie de croire chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gérard FORCADA

